



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

PROVINCE DE QUÉBEC MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 14 septembre 2020 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Lise Larochelle et Josiane Perron. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Absences : aucune absence

Est également présente en personne Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 02 et déclare la séance ouverte.

2020-09-509

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2020
5. Première période de questions du public
6. Autorisation des comptes
7. Dépôt des états des résultats au 2 septembre 2020
8. Rapport des comités
 - a. Mairie
 - b. Régie incendie
 - c. Loisirs
 - d. Environnement
 - e. Trans-Appel
 - f. Urbanisme
9. Résolution pour retenir les services juridiques du cabinet Cain Lamarre pour l'année 2021
10. Résolution pour l'octroi mandat de refonte de site internet, prises de vues et hébergement
11. Résolution pour contribution au Centre d'action bénévole de Windsor et Région
12. Autorisation de paiement de la dernière retenue pour les travaux effectués dans le cadre du RIRL an 1 à Eurovia
13. Demande de paiement no 6 pour les travaux d'aqueduc rang 10 et rte 249 de TGC
14. Autorisation de destruction des archives
15. Résolution pour participation au cahier spécial « *Semaine de la municipalité* » dans l'Étincelle

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

16. Résolution pour mise en place d'un système d'alertes à la population

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

17. Résolution pour entente de pavage de l'approche de la rue de l'Érablière
18. Dispositif de géolocalisation des véhicules des travaux publics



Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén./Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

19. Résolution pour octroi de fourniture de sel de déglacage

20. Résolution pour octroi de fourniture de sable abrasif

HYGIÈNE DU MILIEU

21. Résolution confirmant le mode de tarification du réseau aqueduc secteur St-Gabriel

22. Résolution pour la fourniture en eau ferme Son'y inc.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – août

LOISIRS ET CULTURE

24. Certificat de conformité de traverses de motoneiges

AUTRES

25. Affaires nouvelles et suivi

26. Deuxième période de questions

27. Correspondance :

- a. MELCC – nouveau règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)
- b. Ville de Windsor : frais liés à la COVID-19
- c. MAMH- semaine de la municipalité du 13 au 19 septembre 2020
- d. Table régionale de concertation des aînés- Journée internationale des Aînés le 1^{er} octobre 2020

28. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2020-09-510 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2020

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020.

2020-09-511 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AOÛT 2020

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2020, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2020.

5 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

2 citoyens sont présents. Les questions posées portaient sur les sujets suivants :

Philippe Laplante : demande de rendre disponible au public lors des assemblées les procès-verbaux à adopter. La directrice générale n'était pas au courant de cette pratique pour Val-Joli. Les procès-verbaux à adopter seront disponibles lors des prochaines séances publiques.

2020-09-512 6. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer

Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén./Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
appuyé par le conseiller Sylvain Côté
et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

SALAIRES

Les chèques de salaires nets pour la période du 1^{er} août au 14 septembre 2020 représentent un total net de \$21 190.94 .

COMPTES À PAYER EN DATE DU 14 septembre 2020

Liste des paiements émis (du 2020-08-04 au 2020-09-14)

Détaillée par Date

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202000406 (A)			2020-09-15	14	VIVACO groupe coopératif	108,53 \$
202000407 (A)			2020-09-15	35	LOCATION WINDSOR INC.	187,66 \$
202000408 (A)			2020-09-15	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	671,65 \$
202000409 (A)			2020-09-15	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	567,39 \$
202000410 (I)	7874		2020-09-15	70	PETITE CAISSE	9,20 \$
202000411 (A)			2020-09-15	94	GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE	1 318,73 \$
202000412 (A)			2020-09-15	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	188,68 \$
202000413 (A)			2020-09-15	353	RESSORT DÉZIEL INC	196,38 \$
202000414 (A)			2020-09-15	475	ACIERS SIMMONDS LTÉE	197,01 \$
202000415 (A)			2020-09-15	499	GRANULAB INC	7 713,67 \$
202000416 (A)			2020-09-15	595	WURTH CANADA LIMITEE	201,47 \$
202000417 (I)	7875		2020-09-15	652	CQ WINDSOR # 6892	66,58 \$
202000418 (A)			2020-09-15	678	SANI ESTRIE INC	11 622,02 \$
202000419 (A)			2020-09-15	762	CONSTRUCTION DJL INC.	828,05 \$
202000420 (A)			2020-09-15	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	362,32 \$
202000421 (A)			2020-09-15	787	WOLSELEY CANADA INC	5 482,47 \$
202000422 (A)			2020-09-15	876	SINTO INC.	208,10 \$
202000423 (A)			2020-09-15	884	NORMAND BRASSARD (2006) INC.	230,00 \$
202000424 (A)			2020-09-15	896	LES ENTREPRISES YVON MAURICE	1 264,72 \$
202000425 (A)			2020-09-15	947	ROLLAND CAMIRÉ	62,51 \$
202000426 (A)			2020-09-15	977	IN-FO.CA	305,16 \$
202000427 (A)			2020-09-15	1005	AVIZO EXPERTS-CONSEILS	1 149,75 \$
202000428 (A)			2020-09-15	1036	MULTI-CLÉS ENR.	571,43 \$
202000429 (A)			2020-09-15	1071	L'ARCHIVISTE MICHEL HAMEL	1 265,03 \$
202000430 (A)			2020-09-15	1084	WSP CANADA INC.	12 278,18 \$
202000431 (A)			2020-09-15	1107	DONLOX,(1993) INC.	344,93 \$
202000432 (A)			2020-09-15	1109	POULIOT ÉQUIPEMENT DE BUREAU	140,66 \$
202000433 (A)			2020-09-15	1251	EXCAVATION YVON BENOIT	1 342,06 \$
202000434 (A)			2020-09-15	1267	PAPETERIE 2000 RICHMOND INC.	160,88 \$
202000435 (A)			2020-09-15	1283	AUDREY OSTIGUY	53,87 \$
202000436 (A)			2020-09-15	1289	CAIN LAMARRE SENCRL	253,60 \$
202000437 (A)			2020-09-15	1346	RÉAL HUOT INC.	2 566,00 \$
202000438 (I)	7876		2020-09-15	1350	PLOMBERIE C. AUGER	2 293,75 \$
202000439 (A)			2020-09-15	1352	DISTRIBUTION ECO-SOLUTIONS	40,41 \$
202000440 (A)			2020-09-15	1353	ASPIRATEUR RÉSIDENTIEL	1 178,50 \$
202000441 (A)			2020-09-15	1354	ÉQUIPEMENTS CHAMPAGNE	1 724,63 \$
202000442 (A)			2020-09-15	1355	EUROFINS ENVIRONEX	288,59 \$
202000443 (A)			2020-09-15	1356	QUALI-D'EAU	2 018,22 \$
202000444 (A)			2020-09-15	1357	MINI EXCAVATION JACQUES CÔTÉ	546,13 \$
202000445 (A)			2020-09-15	1358	MARIE-CÉLINE CORBEIL	150,00 \$
202000446 (A)			2020-09-15	1359	POSTAGE SOLUTIONS INC.	241,27 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000 60 400,19 \$

Total des paiements 60 400,19 \$

de paiement

Total des paiements émis par type

Total des chèques 2 369,53 \$

Total des dépôts direct 58 030,66 \$

60 400,19 \$

Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén./Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

INCOMPRESSIBLES DU MOIS ET FACTURES AUTORISÉES D'AVANCE

Liste des paiements émis (du 2020-08-04 au 2020-09-13)

Détaillée par Date

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202000368 (C)			2020-08-06	68	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 852,00 \$
202000369 (C)			2020-08-06	67	MINISTRE DU REVENU	5 275,33 \$
202000370 (C)			2020-08-06	745	FIDUCIE DESJARDINS	1 142,52 \$
202000371 (C)			2020-08-06	8	Retraite QUÉBEC	543,29 \$
202000372 (C)			2020-08-06	28	HYDRO-QUEBEC	256,03 \$
202000373 (C)			2020-08-06	28	HYDRO-QUEBEC	29,29 \$
202000374 (C)			2020-08-06	885	PITNEY WORKS	172,46 \$
202000375 (C)	7868		2020-08-06	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	88,21 \$
202000376 (C)			2020-08-07	28	HYDRO-QUEBEC	734,68 \$
202000380 (C)			2020-08-07	28	HYDRO-QUEBEC	60,49 \$
202000378 (C)			2020-08-12	964	TELUS	45,99 \$
202000381 (C)	7869		2020-08-14	638	FONDS D'INFORMATION SURLETERRITOIRE	20,00 \$
202000382 (C)			2020-08-14	1007	SEAO (MÉDIAS TRANSCONTINENTAL)	5,61 \$
202000385 (C)			2020-08-17	789	ÉNERGIE SONIC INC.	191,57 \$
202000396 (C)	7871		2020-08-25	1292	LONGUS ESTRIE - 8348871 CANADA INC.	152 542,40 \$
202000397 (C)			2020-08-26	723	AXION	167,89 \$
202000398 (I)	7872		2020-08-26	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	88,34 \$
202000399 (C)			2020-08-27	1206	LES ÉQUIPEMENTS RM NADEAU	9 198,00 \$
202000325 (C)			2020-08-31	41	MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	44 004,66 \$
202000386 (C)			2020-08-31	68	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 713,66 \$
202000387 (C)			2020-08-31	67	MINISTRE DU REVENU	4 716,01 \$
202000388 (C)			2020-08-31	745	FIDUCIE DESJARDINS	933,38 \$
202000389 (C)			2020-08-31	8	Retraite QUÉBEC	543,29 \$
202000401 (I)			2020-09-02	13	GROUPE ULTIMA INC	219,00 \$
202000402 (I)	7873		2020-09-02	638	FONDS D'INFORMATION SURLETERRITOIRE	10,00 \$
202000403 (C)			2020-09-09	28	HYDRO-QUEBEC	734,68 \$
202000404 (I)			2020-09-09	789	ÉNERGIE SONIC INC.	189,15 \$
202000405 (I)			2020-09-09	89	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	862,31 \$
202000400 (I)			2020-09-10	62	VILLE DE WINDSOR	30 652,73 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000 256 992,97 \$

Total des paiements 256 992,97 \$

Total des paiements émis par type de paiement

Total des chèques 152 748,95 \$

Total des dépôts direct 104 244,02 \$

256 992,97 \$

7. DÉPÔT DES ÉTATS DES RÉSULTATS AU 2 SEPTEMBRE 2020 :

La secrétaire-trésorière dépose les états des résultats au 2 septembre 2020.

8. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

a) **mairie** : M. Camiré fait rapport de l'avancement des travaux en cours et à venir. Pour le projet d'aqueduc du rang 10 et de la route 249, nous sommes à l'étape de la finition de quelques travaux qui devraient se terminer en octobre. Le pavage de la rue Patrice a été complété. Les travaux de pavage conjoints avec St-Claude sur le rang 9 débiteront cette semaine. L'approche de la rue de l'Érablière sera pavée également dans les prochaines semaines. Nous apprenons que Cooptel a procédé à l'installation de cables dans le rang 11 en vue du déploiement de la fibre optique. L'accès au réseau n'est pas encore réalisé mais les travaux préliminaires avancent.

Également, la MRC travaille présentement sur un projet pour la gestion de la vidange des fosses septiques sur tout le territoire. Une subvention est disponible mais un montant égal devra être fourni par la MRC pour la mise en place du projet sur 3 ans. Les municipalités seront éventuellement invitées à se prononcer.

b) **Régie des incendies** : La régie prévoyait réserver un terrain dans le nouveau parc industriel pour éventuellement déménager sa caserne mais ce dernier a été vendu. La Régie a donc résolu de demander un premier droit d'achat sur un autre terrain dans l'agrandissement du développement. C'est un projet à long terme, car il y a un



Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén./Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

engagement financier de maintenir la présente caserne en place pour encore 8 ans suite à une subvention.

c) Loisirs : aucune activité en raison de la COVID présentement. L'entente loisirs avec la ville de Windsor prenait fin en 2019, elle a été reconduite en 2020 mais une nouvelle entente sera négociée pour 2021.

d) environnement : on souhaiterait une plus grande participation des citoyens à la collecte de compost. S'assurer de diffuser de l'information pour informer et encourager les bonnes pratiques pour détourner le plus de matières organiques du site d'enfouissement.

e) Trans-Appel : Une réunion du CA a eu lieu le 26 août. Un appel d'offres est en cours pour le service d'autobus. Le service de transport a repris avec l'application des mesures liées à la COVID. Le budget d'opération de 2021 est en préparation. Il est également question que la MRC s'implique pour la gestion commune du transport collectif et Trans-Appel, c'est à l'étude présentement.

f) Urbanisme : pas de CCU en août.

2020-09-513

9. RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES JURIDIQUES DU CABINET CAIN LAMARRE POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli retient annuellement les services d'un cabinet juridique;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par la conseillère Lise Larochelle
et résolu à l'unanimité

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 selon la grille tarifaire incluse à l'offre de service déposée par le cabinet Cain-Lamarre.

2020-09-514

10. RÉSOLUTION POUR OCTROI DU MANDAT DE REFONTE DE SITE INTERNET, PRISES DE VUES ET HÉBERGEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite réaliser la refonte de son site internet et le rendre adaptatif pour les différents appareils qui le consultent;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau site internet pourra être mis à jour par le personnel de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de service de la firme IMACOM qui répond à nos besoins;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les offres d'IMACOM soient :

- pour la refonte du site internet au montant de 2800\$ plus taxes
- Pour une demi-journée de prises de vues au montant de 475\$ plus taxes
- Pour l'hébergement du site incluant 10 boîtes courriel au montant de 160\$ plus taxes annuellement.

D'autoriser la directrice générale à signer tout document relatif à ce contrat.



Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2020-09-515

11. RÉSOLUTION POUR CONTRIBUTION AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE WINDSOR ET RÉGION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite soutenir les activités du Centre d'action bénévole de Windsor et Région pour les services offerts à la population de Val-Joli;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer une contribution financière au montant de 1600\$ au Centre d'Action bénévole de Windsor et Région.

2020-09-516

12. AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA DERNIÈRE RETENUE POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU RIRL AN 1 À EUROVIA

CONSIDÉRANT QUE la dernière retenue contractuelle pour les travaux prévus au RIRL an 1 sur les rangs 10 et 11 devait être payée deux ans après la fin des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés depuis plus de deux ans et qu'ils ont été vérifiés à la satisfaction de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité

DE libérer la dernière retenue au montant de 39 144.95\$ taxes incluses.

2020-09-517

13. DEMANDE DE PAIEMENT NO 6 POUR LES TRAVAUX D'AQUEDUC RANG 10 ET ROUTE 249 DE TGC

CONSIDÉRANT QUE TGC a soumis une demande de paiement pour les travaux d'aqueduc sur le rang 10 et la route 249 de TGC

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

DE retarder jusqu'à ce que les travaux soient complétés pour le paiement du décompte progressif no. 6 au montant de 81 832.99 taxes incluses

2020-09-518

14. AUTORISATION DE LA LISTE DE DESTRUCTION DES ARCHIVES

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 de la Loi sur les archives oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9 de cette même loi lie l'organisme public à son calendrier;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 de cette même loi prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil ou sur l'ordre d'un tribunal;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

D'approuver la liste de destruction des archives, déposée en annexe; préparée par Michel Hamel, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 2020-08-13 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

2020-09-519

15. RÉSOLUTION POUR PARTICIPATION AU CAHIER SPÉCIAL SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ DANS L'ÉTINCELLE

CONSIDÉRANT QUE L'Étincelle produit un cahier spécial « Semaine de la Municipalité » pour son édition du 16 septembre

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser une publicité au format moyen pour un montant de 229\$ plus taxes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-09-520

16. RÉSOLUTION POUR MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli croit important de se doter d'un système d'alertes à la population dans le cadre de l'organisation municipale de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE ADN Communication a déposé une offre de service pour la mise en place d'une application Web « alertes municipales »

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de ADN Communication au montant de 1495\$ plus taxes.

TRANSPORT

2020-09-521

17. ENTENTE PAVAGE ACCÈS RUE DE L'ÉRABLIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la rue de l'Érablière a un accès sur la route 143;

CONSIDÉRANT QUE des normes du Ministère des transports (MTQ) régissent ce genre d'accès, dont l'asphaltage de l'approche;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli n'est pas propriétaire actuellement de la rue de l'Érablière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoyait défrayer les coûts des travaux d'asphaltage afin de rendre conforme l'approche de la rue en 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire prendre entente avec le propriétaire actuel de la rue de l'Érablière, soit Développement Sundborg, 9258-6031 QC inc. pour la réalisation de ces travaux en 2020;

CONSIDÉRANT QUE Développement Sundborg a reçu des soumissions pour faire exécuter les travaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité assurera la surveillance de ces travaux à ses frais;



Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén./Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité

DE rembourser Développement Sundborg, 9258-6031 QC inc le montant total de la facture selon la soumission retenue de Eurovia au montant de 27 855.19\$ plus taxes dès l'acceptation des travaux par Granulab et la réception de la quittance de la facture d'Eurovia

D'autoriser le maire et/ou la directrice générale à signer tous documents relatifs à ce mandat.

2020-09-522

18. DISPOSITIF DE GÉOLOCALISATION DES VÉHICULES DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des prix pour l'installation et l'opération de dispositifs de géolocalisation des véhicules des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu des solutions de trois compagnies soient Éconotrack-AVL, Cellutrak et Technologie CDWARE

CONSIDÉRANT QU'après étude des solutions et tarifications, la proposition de la compagnie AVL répondait le mieux aux besoins de la municipalité

Il est proposé conseiller Raymond Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le mandat de fourniture et suivi de système de géolocalisation de quatre véhicules des travaux publics à Éconotrack AVL pour une dépense estimée à 5 277.80 plus taxes pour 3 ans.

D'autoriser la directrice générale à signer les documents relatifs à ce contrat.

2020-09-523

19 RÉOLUTION POUR OCTROI DE FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a demandé des prix pour la fourniture de sel de déglacage;

CONSIDÉRANT QUE trois fournisseurs ont donné des prix :

Fournisseur	Prix t/m livrée avant taxes
Sel Warwick	89\$
Sel Icecat inc.	92.91\$
Somavrac	117.33\$

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de fourniture de sel de déglacage à Sel Warwick pour un achat de 40 tonnes de sel de déglacage.

2020-09-524

20 RÉOLUTION POUR OCTROI DE FOURNITURE DE SABLE ABRASIF

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a demandé des prix pour la fourniture de sable abrasif;

CONSIDÉRANT QU'un fournisseur a fourni un prix :



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Fournisseur	Prix t/m non livrée avant taxes
Constructions Maurice et Claude Ltée	6.85\$

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de fourniture de sable abrasif à construction Maurice et Claude pour un achat de 400 tonnes de sable abrasif.

HYGIÈNE DU MILIEU

2020-09-525

21. MODE DE TARIFICATION POUR L'AQUEDUC DANS LE SECTEUR CONSTRUIT PAR DOMTAR

CONSIDÉRANT QUE Domtar réalise un réseau d'aqueduc dans le secteur des rues Du Rocher, Thomas ODonnell, de la Falaise et St-Antoine;

CONSIDÉRANT QUE Domtar a présenté une lettre d'intention concernant la cession à la municipalité de Val-Joli des infrastructures du réseau de distribution de l'eau potable installées par Domtar ainsi que les frais d'utilisation du réseau, de suivi et d'entretien de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE selon les modalités de la cession, Domtar s'engage à assumer les frais de suivi, d'entretien et de réparation du réseau qui sera cédé à la municipalité

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Val-Joli adopte un mode de tarification distinct pour les propriétés desservies par l'aqueduc dans le secteur construit par Domtar;

QUE ce mode de tarification sera établi uniquement selon la consommation au mètre cube;

QUE le taux au mètre cube sera égal à celui que la Ville de Windsor décrète annuellement pour la fourniture d'eau potable pour les propriétés desservies à Val-Joli;

QUE tous les autres frais d'opération, d'entretien, et autres frais exceptionnels et d'immobilisation pouvant être réclamés par la ville de Windsor seront facturés directement à Domtar ou tout propriétaire subséquent.

2020-09-526

22. RÉOLUTION POUR LA FOURNITURE EN EAU FERME SON'Y INC.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de la ferme Son'y inc. située au 611 rang 10 ont approché la municipalité pour la fourniture d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires estiment une consommation d'eau d'environ 6m3 par jour;

CONSIDÉRANT QUE le transport d'eau est assuré par les propriétaires du 611 rang 10 à partir du parc du rang 10;

CONSIDÉRANT QUE des aménagements seront nécessaires au bâtiment du parc pour la fourniture d'eau;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs bénéficieront des infrastructures de distribution d'eau potable;



Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén./Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité

DE conclure une entente de fourniture d'eau avec les propriétaires actuels et futurs du 611 rang 10 pour leurs besoins tant que leur situation ne leur permet pas l'autonomie d'alimentation en eau potable

D'inclure dans l'entente les éléments suivants :

- Le paiement de la part des infrastructures pour toute la durée de l'utilisation à raison du tarif pour une unité
- Le paiement des frais d'entretien et d'exploitation du réseau au même titre que les autres citoyens branchés sur le réseau
- Le remboursement des frais pour l'installation des aménagements nécessaires au bâtiment du parc pour la fourniture d'eau;
- Le remboursement des frais pour la fourniture et l'installation d'un compteur d'eau;
- Le paiement de l'équivalent de 6m³ par jour au tarif du m³ chargé par la ville de Windsor pour le réseau de Val-Joli pour la période débutant le 12 août jusqu'à l'installation du compteur d'eau et par la suite, la facturation se fera selon la consommation réelle.
- D'aviser le propriétaire qu'en cas de problème pour la fourniture d'eau potable de la part de la municipalité, celui-ci aura un préavis d'un an avant la cessation du service.

D'aviser la Ville de Windsor de l'ajout de l'adresse du 611 rang 10 pour la fourniture d'eau potable uniquement.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE – AOÛT 2020

Ce point est remis à une prochaine assemblée.

2020-09-527

24 RÉSOLUTION POUR CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE TRAVERSES DE MOTONEIGNES

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Harfang de l'Estrée inc. demande à la municipalité de statuer sur la conformité des traverses de motoneige sur son territoire sur le rang 11 (3 traverses) et sur le chemin Goshen (1 traverse);

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

D'émettre le présent certificat de conformité pour les traverses de motoneige du club de motoneige Harfang de l'Estrée sur le territoire de Val-Joli.

25 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

Visibilité Bellevue-St-Amant.

26 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS



Initiales du maire

Initiales de la
Dir. gén/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Philippe Laplante : demande si la municipalité prévoit éventuellement une aide financière pour les citoyens qui installent une borne de recharge électrique. Sinon il propose que le comité environnement dispose d'un montant de 1000\$ qui pourrait être divisé en 4 subventions de 250\$ qui seraient tirées parmi les citoyens ayant procédé à l'installation d'une borne électrique.

M. Camiré répond que le gouvernement donne déjà une aide pour l'achat de véhicule électrique et qu'il est présentement étudié de procéder à l'installation d'une borne de recharge publique à même une subvention. L'idée du tirage est notée.

Simon Chapdelaine : demande si il peut être dispensé de la collecte du compost puisqu'il le gère directement à sa ferme et remettre le bac à la municipalité.

M. Camiré répond que toute les adresses doivent être desservis par la collecte du compost et avoir leur propre bac, c'était une condition à l'établissement de la collecte.

27. CORRESPONDANCE

- a. MELCC – nouveau règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)
- b. Ville de Windsor : frais liés à la COVID-19
- c. MAMH- semaine de la municipalité du 13 au 19 septembre 2020
- d. Table régionale de concertation des aînés- Journée internationale des Aînés le 1^{er} octobre 2020

2020-09-528

28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20 h 52. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire